Berre l'Étang
Médiathèque

CONCOURS DE NOUVELLES

EN MILLE MOTS

3 EXPRESSIONS IMPOSÉES À INTÉGRER DANS LE TEXTE

DU 1ER OCTOBRE AU 19 AVRIL 2027

HORIZONS LOINTAINS
TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU
ERREUR SUR LA PERSONNE



ENVOI PAR EMAIL
CONCOURSDENOUVELLES@BERRELETANG.FR
INFOS AU 04 42 74 93 85 ET RÈGLEMENT SUR
MEDIATHEQUE.BERRELETANG.FR

VILLEDEBERRE

BERRE L'ETANG

Que faire pour participer ?

Écrire une nouvelle en mille mots, en langue française, qui comportera obligatoirement 3 expressions imposées à intégrer de façon cohérente et pertinente dans le corps du texte :
« Horizons lointains », « Tempête dans un verre d'eau », « Erreur sur la personne ».
Toute nouvelle qui ne respectera pas les consignes données ci-dessus sera automatiquement éliminée.
Une tolérance de 100 mots en plus ou en moins est admise.

Le concours comprend 1 catégorie : « Adulte » pour les 18 ans et plus. La participation est interdite aux candidats déjà édités ainsi qu'aux membres du jury et organisateurs.
Elle doit comporter un titre, et ne présenter aucun signe distinctif permettant d'identifier son auteur. Chaque candidat ne peut présenter qu'une nouvelle.

Merci d'envoyer :

1. Le texte en format Word ou de traitement de texte lisible sur PC. Les formats PDF ne seront pas acceptés. La police Arial taille 11, sans signature pour préserver l'anonymat.
2. Ajouter une note d'information indiquant vos noms, prénoms, âge, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, le titre de votre texte et le décompte des mots. Un message de réception sera systématiquement envoyé à chaque participant. Si non réception du message, veuillez nous contacter.
   À envoyer avec la mention CONCOURS NOUVELLES BERRE à l'adresse suivante :
   concoursdenouvelles@berreletang.fr

Critères de notation

1. Émotions et plaisir de lire 2. Qualité et style de l'écriture 3. Originalité

Prix des lecteurs

Les lauréats devront être présents ou se faire représenter lors de la remise des prix. Dans le cas contraire, les prix ne seront pas attribués. En cas d'impossibilité dûment justifiée, notamment pour des raisons de santé ou de handicap, des modalités adaptées pourront être proposées par l'organisateur. L'annonce du palmarès et la remise des Prix auront lieu à la Médiathèque en juin 2027.

Jury

Le jury du Prix des lecteurs sera constitué de lecteur.ice.s volontaires, abonné.e.s de la médiathèque de Berre L'Étang. Les inscriptions à ce jury devront avoir lieu auprès de l'équipe de la médiathèque.
Les décisions du Jury seront souveraines et sans appel et seront prises à la majorité des voix.

Édition

Les textes primés feront l'objet d'une publication sur les sites internet de la médiathèque et de la Ville de Berre l'Étang.

Mentions

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigeaient. La responsabilité de la Ville de Berre l'Étang ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait. La participation à ce concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.